

L'avis de St-Georges-de-Montaigu

Conseils Municipaux des 5 & 26 mars 2015

Edito

Comme chaque année, le mois de mars est consacré aux finances de la commune. Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a eu lieu en février, la présentation des comptes administratifs 2014 et le vote du budget 2015 ont nécessité 2 conseils durant ce mois, les 5 et 26 mars derniers.

Ce bulletin présentera les différentes délibérations de ces 2 séances classées par thèmes et non chronologiquement.

Point finances

Dans un premier temps, lors du conseil du 5 mars, l'assemblée approuve les quatre comptes de gestion 2014 de Madame HÉNAULT et Monsieur Jérémy TESSIER, trésoriers principaux et receveurs de notre commune, sur l'année écoulée.

Ensuite, M. Yannick Vrignaud présente les 4 comptes administratifs de la commune, du service annexe de l'assainissement des eaux usées, des lotissements communaux du Petit Cabanon et du Gué des Joncs 2, dressés par Monsieur Le Maire.

Après approbation, M. Le Maire présente les affectations des résultats du budget principal 2014 et du service annexe de l'assainissement des eaux usées.

Dans un deuxième temps, lors du conseil du 26 mars, le conseil a validé le budget primitif 2015 établi par la commission des finances.

Pour cet exercice 2015, l'équilibre est assuré sur une base de :

→ 4 538 000 € en section de fonctionnement / 2 888 000 € en section d'investissement

Sur proposition de la commission des finances, le conseil valide le maintien des taux des 3 taxes directes locales, soit :

→ 17.58 % pour la taxe d'habitation

→ 14.02 % pour la taxe sur le foncier bâti

→ 45.45 % pour la taxe sur le foncier non bâti

Le conseil valide également les 4 budgets annexes présentés par Monsieur le Maire et proposé par la commission des finances lors de leurs séances de travail des 18 février et le 4 mars 2015 :

Le budget 2015 du service communal de l'assainissement des eaux usées est équilibré sur une base de :

→ 381 000 € en section d'exploitation / 1 020 000 € en section d'investissement

Le budget 2015 du lotissement communal du Gué des Joncs est équilibré sur une base de :

→ 159 070.47 € en section de fonctionnement / 60 721.65 € en section d'investissement

Le budget 2015 du lotissement communal du Petit Cabanon est équilibré sur une base de :

→ 599 052.00 € en section de fonctionnement / 5 201.61 € en section d'investissement

Enfin, **un nouveau budget annexe de soutien aux activités économiques du commerce local**, assujetti à la TVA, ouvert à compter du 1^{er} avril 2015 est voté sur un équilibre de :

→ 28 000.00 € en section de fonctionnement / 268 000.00 € en section d'investissement

Il comporte une proposition de recours à l'emprunt pour une somme de 250 000 € pour laquelle le conseil donne délégation à M. Le Maire afin de procéder à sa réalisation.



Plus d'informations vous sont transmises dans le trimestriel joint à ce bulletin.

Restauration scolaire

Le dossier établi par la SELARL d'architecture Archi Urba Déco de Montaigu est présenté au conseil municipal afin de permettre de lancer la consultation publique pour la transformation du restaurant scolaire en self.



9 lots seront à attribuer pour un montant prévisionnel de travaux de 125 000 € HT (avec 2 options pour éclairage et acoustique). Les travaux devront être achevés pour la rentrée scolaire de septembre 2015.

Rappelons que le dossier fait l'objet d'une demande d'aide financière auprès de l'Etat dans le cadre du programme de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Il est également proposé un marché de service pour la préparation sur place et la fourniture de 65 000 repas par an au restaurant scolaire, marché renouvelable 3 fois. Annuellement, 25 000 repas seront servis à l'assiette pour les écoliers fréquentant les 2 écoles maternelles et 40 000 repas servis en self pour les écoliers fréquentant les 2 écoles primaires, publique et privée.

Pour rappel, sur l'année scolaire 2013/2014, au total 63 770 repas ont été servis.

Ecole publique

Le conseil valide le lancement de la consultation publique adaptée devant permettre le choix du cabinet d'architecte qui assurera la construction de la nouvelle école primaire publique, dont le conseil municipal a approuvé le programme dans sa séance du 19 février dernier.

Rappelons que cette nouvelle école comptera 6 classes et que le budget prévisionnel des travaux s'élève à 1 480 000 €



Marché de débroussaillage 2015

Dans le même ordre d'idée que pour le programme d'accessibilité, l'assemblée donne pouvoir à M. Le Maire pour la signature d'une convention constitutive, avec la commune de Treize Septiers, concernant le débroussaillage des fossés et haies sur nos chemins ruraux et voies communales pour une durée de 4 ans.

Notre commune sera le coordonnateur dudit groupement.

Pour information, les chemins ruraux représentent environ 98 km et les voies communales 68 km.

Programme d'accessibilité

M. Richard Roger présente la proposition de la communauté de communes Terres de Montaigu de créer un groupement de commandes pour réduire les coûts à venir, engendrés par la création des agendas d'accessibilité programmée pour les établissements recevant du public. Il s'agit d'établir un inventaire des bâtiments municipaux qui ne sont pas aux normes en vigueur au 01/01/2015 et de programmer les travaux nécessaires dans les 3 à 6 ans (selon le type de bâtiment) afin d'obtenir un certificat d'accessibilité. Pour Saint Georges, 6 ou 7 bâtiments seraient concernés.

Le conseil valide donc ce point et donne pouvoir à M. Le Maire pour la signature de la convention constitutive nécessaire à ce groupement

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Personnel territorial

• Après présentation par M. Le Maire de la situation du personnel territorial actuellement en contrat à durée déterminée pour assurer le remplacement de titulaires momentanément indisponibles, le conseil valide la création d'un poste d'agent contractuel pour assurer, sur une durée de 6 mois à compter du 1^{er} avril 2015, le remplacement de Monsieur Daniel PREAUD, technicien territorial admis à faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mai 2015.

• Dans l'attente du recrutement définitif qui fera suite à la relance de l'offre d'emploi n'ayant pu être pourvue, la rémunération de l'agent contractuel sera proposée sur la base du 1^{er} échelon du grade de technicien territorial.

• Le conseil vote également la prolongation du contrat de l'agent territorial assurant le remplacement d'un congé maternité à l'école maternelle publique, cette dernière ayant sollicité le bénéfice d'un congé parental d'éducation.

• Il a également validé la prolongation de 2 contractuels jusqu'à fin juin 2015 au sein des services techniques.

• Le conseil valide également l'arrivée prochaine d'un jeune en contrat d'apprentissage pour une durée de 2 ans pour l'entretien des bâtiments.



Lotissement du Petit Cabanon

Le conseil valide la participation de la commune, proposée par le SYDEV à hauteur 59 225 € sur les 80 065 € de montant total, pour le coût de l'extension des réseaux électrique et téléphonique dans le lotissement du Petit Cabanon.

Travaux de voirie

Suite à l'ouverture des plis concernant le programme de travaux de voirie urbaine et rurale, la société Migné SMTR a été retenue pour un montant total de 298 000 €. Rappelons que 340 000 € avaient été budgétés lors du conseil municipal de février dernier. L'assemblée donne donc pouvoir à M. Le Maire pour la signature du marché.



Petite enfance - enfance jeunesse

Le conseil valide la proposition de renouvellement de la convention avec l'association Familles Rurales traitant de l'action en faveur de la petite enfance, de l'enfance jeunesse et de la jeunesse présentée par M^{me} Guylaine BROHAN, adjointe. Cette convention tripartite (*Fédération départementale, association locale et municipalité*) est conclue sur 3 années jusqu'à mars 2018. Ces actions concernent :

- le lieu d'accueil enfants/parents (LAEP)
- l'accueil de loisirs à l'année
- les temps d'activités périscolaires TAP
- l'accueil des jeunes
- le service cultures et loisirs
- les matinées d'éveil
- l'accueil de loisirs d'été
- le service 11-14 ans Fun'Ados
- le transport scolaire

Participation au Conseil du jeudi 5 mars 2015

Etaient Présents :

Monsieur le Maire, Yannick VRIGNAUD, Marie Laure CHAMPAIN, Richard ROGER, Guylaine BROHAN, Guy BREMOND, Sylvie POUPARD, adjoints.
Patrick LE MAREC, Edith LAINE, Bernadette CLENET, Patricia BROCHARD, Christophe LAINE, Bruno NERRIERE, Sylvie AUNEAU, Valérie HARNICHARD, Pascal MERLET, Stéphane BONNET, Didier BOUTIN, Emmanuel CLERGEAU, Mélanie GUICHAOUA, Aurélien ARRIVE, Manon CHARRIER et Léo BOURY.

Pouvoir :

Valérie DAVID qui a donné pouvoir à Marie-Laure CHAMPAIN

Absents excusés :

Danièle BOUHIER et Arnaud BEOMMENSATH.



Participation au Conseil du jeudi 26 mars 2015

Etaient Présents :

Monsieur le Maire, Yannick VRIGNAUD, Marie-Laure CHAMPAIN, Richard ROGER, Guylaine BROHAN, Guy BREMOND, Sylvie POUPARD, adjoints.
Patrick LE MAREC, Edith LAINE, Bernadette CLENET, Danièle BOUHIER, Valérie DAVID, Christophe LAINE, Bruno NERRIERE, Sylvie AUNEAU, Valérie HARNICHARD, Pascal MERLET, Stéphane BONNET, Arnaud BEOMMENSATH, Didier BOUTIN, Emmanuel CLERGEAU, Mélanie GUICHAOUA, Aurélien ARRIVE, Manon CHARRIER et Léo BOURY.

Absents excusés :

Patricia BROCHARD

Prochaine réunion de Conseil Municipal le mercredi 28 avril 2015 à 20 h 30

Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau de la Mairie.

Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention.

L'ordre du jour et le compte rendu du Conseil Municipal sont diffusés sur le site internet :

www.st-georges-de-montaigu.fr

ANCV Seniors en vacances

Rendez-vous **le Vendredi 15 Mai 2015 à 11h00** au Rez de Jardin de l'Hôtel de ville (*salle des Présidents*)

- Bilan du voyage 2014 à Clairevie
- Présentation et inscriptions au voyage à Port Manech du Samedi 19 au Samedi 26 septembre 2015

Toutes les personnes de 60 ans et plus sont cordialement invitées.

Vous aimez jardinez ? Vous voudriez jardiner ?

La collectivité dispose de parcelles qui pourraient être exploitées, en cœur de bourg. A certains d'entre vous, une enquête a été envoyée par voie postale afin de connaître vos attentes. Si vous n'avez pas reçu ce questionnaire et que ce sujet vous intéresse, faites vous connaître en mairie. Informations disponibles sur notre site.

La commission cadre de vie.

Don du Sang

Les prochaines collectes de sang organisées par l'Etablissement Français du Sang et l'association de don du sang bénévole Terres de Montaigne auront lieu :

- **le lundi 4 mai** à St Georges de Montaigne – espace Dolia de 15h30 à 19h30
- **le jeudi 4 juin** à La Bruffière – salle omnisports de 15h30 à 19h30

Toutes les dates 2015 sur notre site internet...



Grain'Café

M^{me} DELHOMMEAU – Torréfacteur

Vend café thé, chocolat et accessoires
Permanence du lundi au samedi de 15h à 18h30
30, la Sallée St Georges de Montaigne
02.51.42.05.54 - mgraincafe@gmail.com

AlexC.Photographies

Alexia CHEVRON

Photographe professionnelle

Mariages, portraits, grossesses, nouveaux nés...

06.47.59.01.02

alexc.photographies@live.fr - www.alexcphotographies.com

Secours Catholique

ACCUEILLIR UN ENFANT CHEZ VOUS ...CET ETE !

L'accueil familial de vacances c'est QUOI ?

C'est permettre à des enfants de partir en vacances dans une famille qui souhaite partager ses vacances (*environ 20 jours*) en juillet ou en août. C'est permettre à des parents d'offrir des vacances à leur enfant avec l'aide du Secours Catholique.

C'est, pour la famille de vacances, donner à un enfant la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échanges.

C'est, pour l'enfant, partir en vacances comme les autres.
ET VOUS ? SERIEZ-VOUS PRET A FRANCHIR LE PAS ?

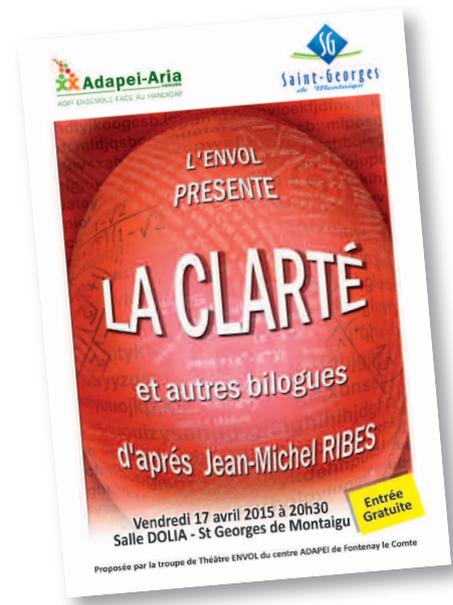
Contact délégation de la Vendée : (*Valérie Chevallier*)
au 02.51.37.10.98 ou par mail afv.850@secourscatholique.org.
Contact responsables de secteur : 02.51.42.58.66 et 02.51.94.00.00.

PS : En 2014, 2000 familles de vacances en France ont permis à 2200 enfants de vivre un temps de vacances pendant l'été, dont 67 enfants accueillis dans des familles vendéennes

5 conseils pour bien trier vêtements, linge et chaussures

1. Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, **tous vos vêtements et pièces de linge** peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition d'être propres et secs.
2. Ne mêlez pas d'articles **mouillés ou humides** qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles.
3. **Fermez bien** le sac et évitez les sacs trop volumineux (*au delà de 50L*).
4. Attachez les chaussures **par paire** pour éviter qu'elles ne se séparent.
5. N'hésitez pas à passer vos articles à la machine et à les sécher, **pas besoin de les repasser**.

Plus d'infos sur : www.lafibredutri.fr

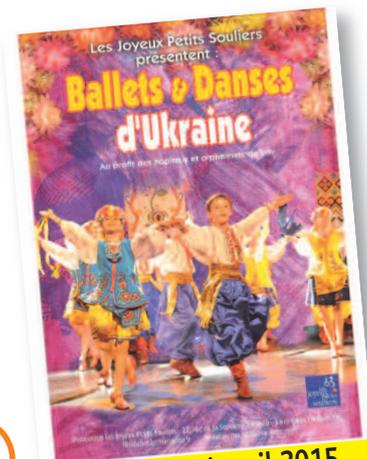


Arnaque et démarchage à domicile

Réunion d'information
TOUT PUBLIC



Vendredi 17 avril - 10h00
Salle du Pont Boisseau
Saint Georges de Montaigu



Vendredi 24 avril 2015
DOLIA
St Georges de Montaigu
20h30

Adultes : 15 €
- moins de 14 ans : 8 €
Billets en vente : SPAR

le petit calepin

FAMILLES RURALES

Vendredi 10 Avril à 19h00

■ Assemblée Générale au Pont Boisseau

AMICALE ECOLE DES MAINES

Samedi 11 Avril de 10h à 12h

■ Distribution-vente de jus de pomme

Parvis de l'Hôtel de Ville

MUNICIPALITÉ

Vendredi 17 Avril à 10h00

■ Réunion information «Arnaque et démarchage à domicile»

Tout public au Pont Boisseau

MUNICIPALITÉ

Vendredi 17 Avril à 20h30

■ Théâtre handicap Envol à Dolia

COMITE DES FETES

Dimanche 19 Avril à partir de 14h30

■ Bal dansant à Dolia

Avec l'orchestre Jean Pierre RAULT

FAMILLES RURALES

Vendredi 24 Avril à 20h30

■ Nouveau spectacle les Joyeux Petits Souliers à Dolia

PALETS CLUB DES MAINES

Samedi 25 Avril

■ Assemblée Générale du Comité de Vendée

au Pont Boisseau

COMITÉ DES FÊTES

Vendredi 24, samedi 25 et Dimanche 26 Avril

■ Fête de la St Georges

COMITÉ DES FÊTES

Vendredi 1^{er} Mai à partir de 14h30

■ Bal dansant à Dolia

Avec Véronique CADANSE

DON DU SANG

Lundi 4 Mai de 15h30 à 19h30

■ Collecte à Dolia

AMBIANCE BOULISTE

Judi 14 Mai

■ Fête du village de la Rangzière

MUNICIPALITE

Vendredi 15 Mai à 11h00

■ Réunion ANCV Seniors

Hôtel de Ville